

Islam-prophète: La France ne fermera pas ses établissements vendredi

Actualité Mondiale

Posté par: Visiteur

Publié le : 19-09-2012 23:35:15

Le Maroc n'est pas concerné par la décision de la France de fermer, vendredi prochain, ses ambassades, consulats, centres culturels et écoles dans une vingtaine de pays musulmans

Les fermetures ont été décidées par précaution contre d'éventuelles manifestations violentes contre la publication par un hebdomadaire français de caricatures blasphématoires du prophète Sidna Mohamed.

Selon un communiqué de l'ambassade de France à Rabat, "aucune fermeture d'établissement français n'est envisagée au Maroc".

L'ambassade de France est "en étroite contact avec les autorités du Royaume du Maroc, auxquelles nous faisons pleinement confiance pour assurer en toutes circonstances la sécurité de nos représentations et intérêts", ajoute le communiqué publié mercredi.

D'une manière générale, ajoute l'ambassade, "il est recommandé à nos compatriotes d'être vigilants et d'éviter les manifestations et rassemblements publics", comme l'a rappelé mercredi " le site de conseils aux voyageurs" du Ministère français des Affaires étrangères.

Dans la matinée, le porte-parole du Quai d'Orsay avait annoncé la fermeture vendredi prochain des ambassades, consulats, centres culturels et écoles française dans une vingtaine de pays musulmans, sans en donner la liste.

En général, la France a "renforcé la sécurité" de ses ambassades et consulats au niveau des " procédures de sécurité pour l'accès aux locaux ", a-t-il précisé.

Le ministère français des affaires étrangères a invité les français en voyage dans le monde musulman, et en raison des "troubles actuels dans la région et de leurs possibles évolutions" avec d'éventuelles manifestations violentes, à "faire preuve de la plus grande vigilance".

Il leur est "fortement recommandé de se tenir éloigné de tout rassemblement, d'éviter d'emprunter les axes traditionnels de manifestations de rue et les alentours de bâtiments sensibles (représentations occidentales, lieux de cultes,)"

Enfin et en cas de "manifestations annoncées en ville ou si se forment des mouvements de foules spontanés, il est vivement conseillé de limiter, autant que possible, les déplacements", recommande le site.

MAP